



20.04.2006 - 16:53 Uhr

Analyse scandaleuse des résultats de la réduction à 80 km / h de la vitesse pendant le mois de février

Berne (ots) -

TCS, Berne, le 20 avril 2006. L'analyse qu'ont faite les cantons de Berne et de Zurich des résultats de la réduction à 80 km / h de la vitesse autorisée sur les autoroutes, au début du mois de février, est scandaleuse. Comme la Confédération, le TCS est d'avis que la limitation de la vitesse à 80 km/h comme mesure de lutte contre les poussières fines ne déploie aucun effet. Pour lutter contre les poussières fines, le TCS table sur des mesures efficaces intervenant à la source du problème. Il attend des autorités politiques qu'elles se distancient des résultats manipulés de cette analyse. Le TCS exige des cantons qu'ils renoncent à introduire sur les autoroutes des réductions de vitesses inefficaces.

Les résultats de l'analyse des effets de la limitation à 80 km / h de la vitesse dans un but de réduction des émissions de poussières fines, publiés dans un communiqué de presse commun des cantons de Berne et de Zurich daté du 12 avril 2006, ne résistent pas à l'analyse. Les résultats présentés induisent en erreur. Si l'on tient compte d'autres emplacements de mesures, il apparaît clairement que la limitation à 80 km/h n'a apporté aucune amélioration. En introduisant par exemple les valeurs de poussières fines PM10 des stations de mesure d'Altdorf et d'Erstfeld, on constate indubitablement que la concentration n'a pas diminué mais continué d'augmenter malgré la limitation à 80 km/h. Les fluctuations des résultats des mesures le long des autoroutes et à des emplacements plus éloignés prouvent qu'une réduction de la densité de PM10 a bien été constatée à proximité immédiate de l'autoroute, mais elles prouvent aussi que cette réduction ne s'est pas produite dans les zones habitées. S'il avait été tenu compte correctement d'autres valeurs dans l'analyse globale, il serait apparu clairement que la concentration de PM10 avait continué d'augmenter par moments malgré la réduction de la vitesse à 80 km/ h, et n'avait pas diminué. Les valeurs de mesures publiées ci-dessous confirment la véracité de cette constatation.

Les résultats de l'examen effectué par le canton de Zurich prouvent qu'une réduction de la vitesse à 80 km/h sur les autoroutes suisses ne peut pas contribuer à la réduction générale de la densité de poussières fines. La chose avait déjà été prédite par le Conseiller fédéral Leuenberger, président de la Confédération, ainsi que par ses spécialistes.

Le TCS s'engage pour la lutte à la source contre les agents polluants. Il convient de renoncer dorénavant à prendre des mesures précipitées et sans effets pour réduire la concentration de PM10, comme c'est le cas des limitations de vitesse. Le 4 avril 2006, le TCS a manifesté en toute clarté l'importance qu'il attache à l'élaboration de solutions durables pour résoudre le problème des poussières fines en exigeant une valeur-limite supplémentaire (par

exemple PM2.5).

Personne de contact :

André Porchet, TCS, chef environnement et trafic,
041 267 18 24

Dossier disponible sous www.politiquetcs.ch

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100000091/100507997> abgerufen werden.